

# AVIS DE RECHERCHE

croissance verte

## Où sont passés les 273 engagements du Grenelle de l'environnement ?

Sans nouvelle de son application concrète depuis près de 3 ans, le Grenelle de l'environnement devait, selon la loi d'orientation Grenelle 1 assurer « *la transition de la France vers une nouvelle économie compétitive, dont le nouveau modèle de développement respecte l'environnement et allège les besoins en énergie, en eau et autres ressources naturelles.* » Qu'en est-il aujourd'hui? **Où en est la « révolution écologique » annoncée à l'automne 2007 ?**

Tant de propositions ont été avancées sur les transports, la construction durable, les énergies alternatives, la gestion de l'eau, la biodiversité, le gouvernance etc... Seule la loi Grenelle 1 a été adoptée en août 2009 mais, pour reprendre l'avis du Conseil économique et social, **“il s'agit davantage de déclarations d'intention que de pistes concrètes”**.

Le plan de relance du gouvernement ne conditionne aucune aide à la nécessaire transition vers une économie verte, notamment dans le secteur de la voiture électrique. Faible ambition face aux **2,4 milliards de dollars investis sous l'impulsion de Barack Obama pour le développement de la voiture électrique aux Etats-Unis.**

Le débat sur l'écologie est accaparé sur la scène publique par la taxe carbone. **Il nous faut aller au delà de cette fiscalité injuste qui pèserait sur tous les ménages et qui exonèrerait les industries polluantes.**

Plus que jamais les politiques environnementales doivent être liées aux politiques sociales, urbaines et économiques. Or, le poids des dépenses énergétiques dans le budget des ménages s'est alourdi de + 3 % par an en euros constants depuis 1995. Frappant les ménages les plus fragiles, cette évolution est **un facteur d'aggravation des inégalités sociales mais aussi territoriales. Les progrès technologiques et les nouveaux services issus de l'économie verte doivent profiter à tous.**

Au moment où l'Assemblée Nationale examine enfin le projet de loi Grenelle 2, nous souhaitons attirer l'attention de nos députés sur le **déficit social des politiques environnementales du gouvernement** ainsi que sur l'urgence d'une réelle application d'une politique de développement durable. Rappelons que sur les 13 lois votées après « *déclaration d'urgence* » en 2008, 84 % des décrets d'application manquaient toujours un an plus tard...

## Nous en appelons à une véritable écologie sociale

**Parce que ce sont les associations, les professionnels et tous les citoyens qui portent aujourd'hui les engagements du Grenelle face à la frilosité du gouvernement, débattons-en!**